

# Flash Info : Harcèlement moral et risques psycho-sociaux : Diagnostic et prévention le 22 nov 2011

Auteur :ronie bouchon<ronie.bouchon@neuf.fr>

La CGPME 13 vous convie à une réunion d'information animée par

- Maître Cédric MAS - Avocat au Barreau de Marseille
- Madame Florence NESA - Psychologue du travail à la CARSAT Sud-Est

thème

Harcèlement moral et risques psycho-sociaux : Diagnostic et prévention

Aujourd'hui, les entreprises sont soumises, quelle que soit leur taille et leur activité, à une obligation générale de sécurité qui génère des contraintes et des coûts de plus en plus lourds. Mais au-delà de ces contraintes, il s'agit d'un enjeu majeur pour pérenniser le développement économique et humain de l'entreprise.

Cette pérennité impose de prendre en compte tous les facteurs qui peuvent altérer la sécurité et la santé des travailleurs dans l'entreprise, et notamment les facteurs de stress et de risques psycho-sociaux, qui débouchent souvent sur une situation juridique relevant du harcèlement moral.

Le stress est en effet une cause majeure des problèmes et des conflits sur le lieu de travail et en période de crise. Il faut donc prendre conscience et mettre en place des dispositifs de diagnostic et de prévention afin de limiter les risques internes les risques financiers en cas de contentieux, mais aussi réduire les coûts induits par les conséquences de ces affections : absentéisme, perte d'efficacité, perturbation des organisations, cotisations supplémentaires, maladies professionnelles, contentieux prud'homaux...

Cette réflexion est menée depuis longtemps par la CGPME et par la CARSAT du Sud-Est qui s'associent pour la première fois sur Salon de Provence pour proposer aux chefs d'entreprises et aux responsables une intervention rappelant d'une part les grands principes de l'obligation générale de sécurité mais aussi une illustration pratique en matière de Stress et de charge de travail, afin de permettre à chacun de réfléchir à une démarche de prévention des risques psycho-sociaux des salariés.

**Inscription** par fax ou par mail avant le 18 novembre 2011 : Fax au 04.91.03.86.60. Email à [cjbrunel@cgpme13.fr](mailto:cjbrunel@cgpme13.fr)